

Bilan climatique mensuel

octobre 2023

1. Résumé climatique général, octobre 2023	1
2. Bilan climatique à Uccle, octobre 2023	4
Bilan des valeurs mensuelles depuis 1991	4
Records et classement depuis 1901	4
Evolution des valeurs journalières	5
Comparaison aux valeurs mensuelles depuis 1991	6
3. Bilan climatique en Belgique, octobre 2023	8
Répartition géographique des températures	8
Répartition géographique des précipitations	9
Répartition géographique de l'indice de sécheresse	9
Répartition géographique du rayonnement solaire	10

1. Résumé climatique général, octobre 2023

Un mois chaud et humide

Une première décade du mois la plus chaude

Le mois d'octobre a commencé comme le mois de septembre s'est terminé : avec des températures élevées pour cette période de l'année. Il en a été ainsi jusqu'au 13 du mois. Ensuite, les températures ont oscillé autour de la normale. Au final, la température moyenne d'octobre 2023 a été de 13,6°C (normale : 11,3°C), ce qui la place juste en dehors des cinq mois d'octobre les plus chauds pour la période de référence actuelle.

La température moyenne de la première décade (1-10 octobre) a été la plus élevée pour la période de référence actuelle : **16,6°C** (normale : 12,5°C). Le précédent record remontait à 1995 (16,0°C). Les températures maximales ont été particulièrement frappantes. La température maximale moyenne pour ces 10 jours était de **21,9°C** (normale : 16,3°C). Le précédent record datait également de 1995 (20,3°C). Il est intéressant de souligner que le **record absolu** pour ce paramètre (mesures depuis 1892) se situe en **1921** avec une température maximale moyenne de pas moins de **24,5°C**.

À Uccle, nous avons encore enregistré le mois dernier **9 jours de printemps** [$\text{max} \geq 20^\circ\text{C}$], dont 7 au cours de la première décade, et **1 jour d'été** [$\text{max} \geq 25^\circ\text{C}$]. Ces deux paramètres ont une place dans le top 3 pour la période de référence actuelle :

- **Jours de printemps : deuxième place**, avec 2005 et 2022. Le record reste à 11 jours en 2018.
- **Jours d'été : troisième place**, avec 2017 et 2022. Le record reste celui de 2011 avec 3 jours. En 2018, il y en avait eu 2.
- Le **record absolu** pour ces deux paramètres (mesures depuis 1892) reste celui de **1921** avec pas moins de **15 jours de printemps** et **5 jours d'été**.

Les températures ont varié entre **3,2°C** (16 octobre) et **26,5°C** (2 octobre) à Uccle. Cette dernière valeur est la **deuxième plus élevée pour la période de référence actuelle**, après 2011 (26,9°C). Si nous considérons l'ensemble des mesures depuis 1892, octobre 2023 est repoussé à la **troisième place** par l'année 1985 (26,6°C).

Sur l'ensemble du territoire, la **température minimale la plus basse** a été enregistrée le 16 octobre à **Elsenborn (Bütgenbach)** avec **-3,4°C** et la **température maximale la plus élevée** le 2 octobre à **Kapelle-op-den-Bos** avec **27,5°C**.

Des précipitations finalement plus importantes que la moyenne

La **première décade** (1-10 octobre) a été non seulement très chaude, mais aussi **très sèche**. Pendant ces 10 premiers jours, nous n'avons enregistré **que 0,1 mm de précipitations** à Uccle (normale : 27,7 mm). Il s'agit donc de la **première décade d'octobre la plus sèche pour la période de référence actuelle**. Le précédent record remontait à 1991 (1,9 mm). Si l'on considère l'ensemble de la période de référence (mesures depuis 1892), on constate que seule la première décade de **1969 n'avait connu aucune précipitation**.

Les deux décades suivantes ont été à chaque fois plus humides que la moyenne et le nombre de jours de précipitations a également continué à augmenter. Au cours de la **deuxième décade** (11-20 octobre), il y a encore eu **quelques jours secs** à Uccle, alors qu'il a, au minimum, plu brièvement tous les jours au cours de la **troisième décade** (21-31 octobre).

Finalement à Uccle, le mois dernier, on a enregistré un **cumul de précipitations supérieur à la normale : 87,2 mm** (normale : 67,8 mm), ce qui reste très loin du record de 1998 (128,7 mm).

Cette quantité est tombée à Uccle en **18 jours** (normale : 16,1 jours).

Le **total journalier le plus grand** a été de **13,2 mm** et a été enregistré le 25 du mois.

Sur l'ensemble du territoire, les précipitations les plus faibles sont tombées dans le **Condroz** (environ 115 % de la normale) et les **plus importantes** en **Campine** (environ 185 % de la normale).

Au sein du réseau de surveillance climatique de l'IRM, le total journalier le plus grand a été mesuré le 20 octobre à **Witry (Léglise) (43,5 mm)**.

Le mois dernier, nous n'avons enregistré que **4 jours d'orage dans notre pays** (normale : 6,3 jours), soit autant qu'en 2007 et 2021. Ce n'est qu'en 2015 (0 jour), 2017 (2 jours) et 2007, 2021 (3 jours) qu'il y eu un nombre de jours d'orage plus faible.

Première chute de neige dans notre pays

La **première neige** est tombée dans les Hautes Fagnes le **15 octobre**. Cependant, rien n'est resté sur le sol.

Une durée d'ensoleillement normale avec une très grande variabilité intra-mensuelle

Pour ce paramètre également, il y a eu une **grande différence entre le début et la fin du mois**. La **première décade** (1-10 octobre) a été la **deuxième plus ensoleillée** pour la période de référence actuelle. Pendant ces 10 jours, le soleil a brillé 61h 35min à Uccle (normale : 35h 49min). Le record reste celui de 2018 (80h 07min).

En revanche, la **troisième décade** (21-31 octobre) a été **la plus sombre** avec seulement 12h 01min de soleil (normale : 33h 42min). Le précédent record datait de 1998 (12h 20min).

La **durée totale d'ensoleillement** pour ce mois d'octobre a finalement été très proche de la normale, atteignant un total de **106h 29min à Uccle** (normale : 112h 38min).

Remarque : les valeurs normales pour les paramètres repris dans ce texte sont les moyennes pour la **période 1991-2020** (la période de référence de 30 ans pour le climat actuel). Sauf mention contraire, les records sont valables pour la période à partir de **1991**.

2. Bilan climatique à Uccle, octobre 2023

Bilan des valeurs mensuelles depuis 1991

	Unité	Valeur	Normale	Record +	Année	Record -	Année
Température moyenne	°C	13.6	11.3	14.4	2022	7.8	1992
Température maximale moyenne	°C	17.3	14.9	18.6	2022	11.5	2003
Température minimale moyenne	°C	10.4	8.1	11.4	2001	4.4	2003
Total des précipitations	mm	87.2	67.8	128.7	1998	6	1995
Nombre de jours de précipitations	d	18	16.1	23	2000	10	2018
Nombre de jours d'orage en Belgique	d	4	6.3	15	2012	0	2015
Vitesse moyenne du vent	m/s	3.6	3.5	4.4	2000	2.6	2007
Direction du vent dominante		SSO					
Durée d'insolation	hh:mm	107:41	112:38	177:37	2018	42:48	1998
Rayonnement solaire global	kWh/m ²	53.7	56.2	71.3	2018	33	1998
Humidité relative	%	84	81	87	2016	77	2018
Tension de vapeur	hPa	13.1	11.1	+	13.6	2001	8.7
Pression atmosphérique	hPa	1009.5	1015.3	--	1023.5	2007	1008.7

Normales définies par rapport à la période 1991–2020 (référence pour le climat présent).

Classement établi par rapport à la période 1991–2023.

Valeurs records de 1991 à 2022.

Définition des niveaux de classement depuis 1991.

+++	---	Valeur la plus élevée/faible depuis 1991
++	--	Valeur parmi les 3 plus élevées/faibles depuis 1991
+	-	Valeur parmi les 5 plus élevées/faibles depuis 1991

Records et classement depuis 1901

	Unité	Valeur	Record +	Année	Record -	Année
Température moyenne	°C	13.6	+	14.4	2022	5.9
Température maximale moyenne	°C	17.3	+	19	1921	9.1
Température minimale moyenne	°C	10.4	+	11.4	2001	2.8
Total des précipitations	mm	87.2		227.1	1932	5.2
Nombre de jours de précipitations	d	18		30	1974	5
Durée d'insolation	hh:mm	107:41		225:40	1965	42:48

Classement établi par rapport à la période 1901–2023.

Valeurs records de 1901 à 2022.

Définition des niveaux de classement depuis 1901.

+++	---	Valeur parmi les 3 plus élevées/faibles depuis 1901
++	--	Valeur parmi les 5 plus élevées/faibles depuis 1901
+	-	Valeur parmi les 10 plus élevées/faibles depuis 1901

Evolution des valeurs journalières

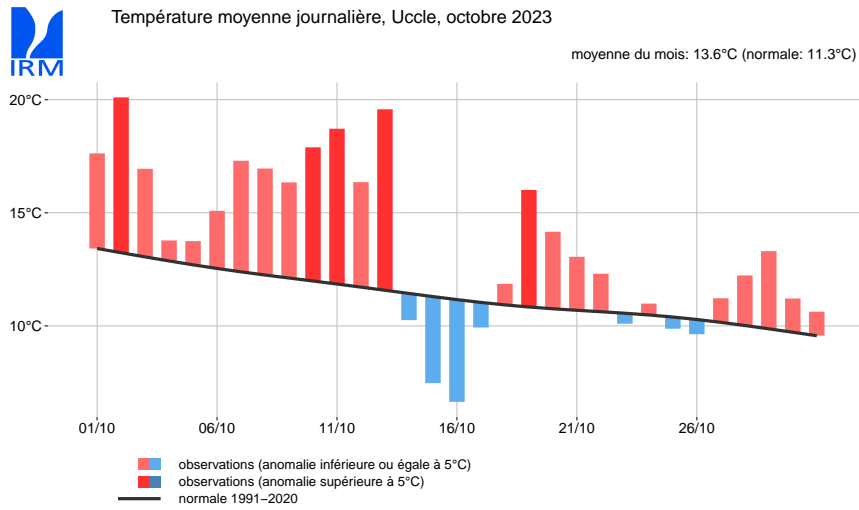


Fig. 1

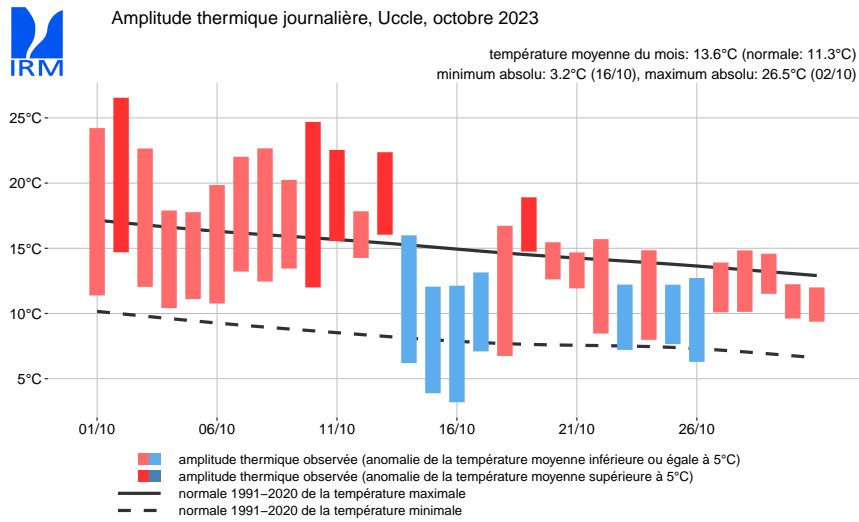


Fig. 2

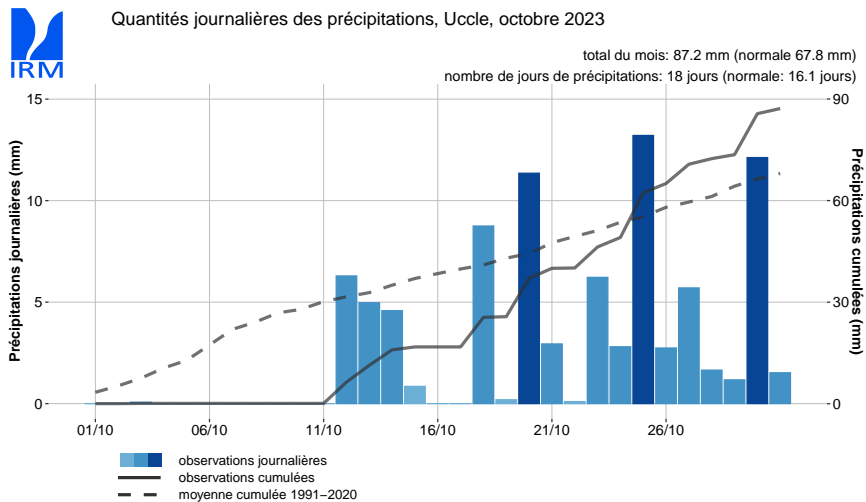


Fig. 3

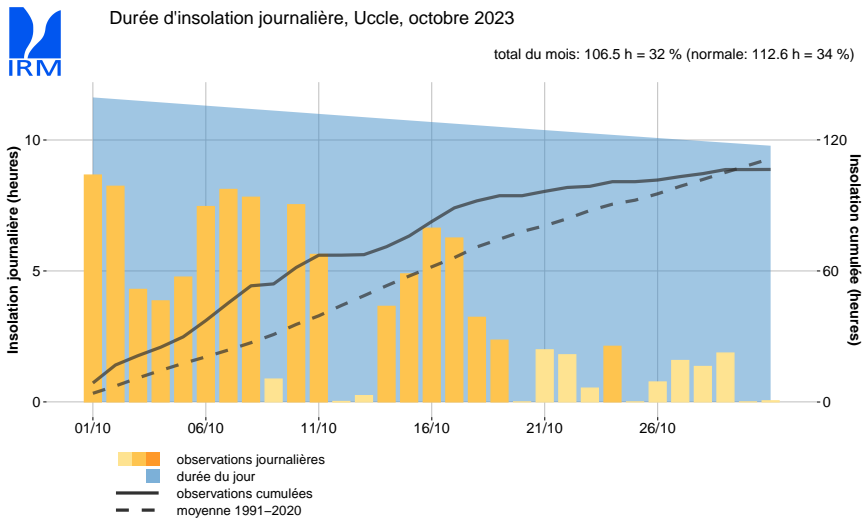


Fig. 4

Comparaison aux valeurs mensuelles depuis 1991

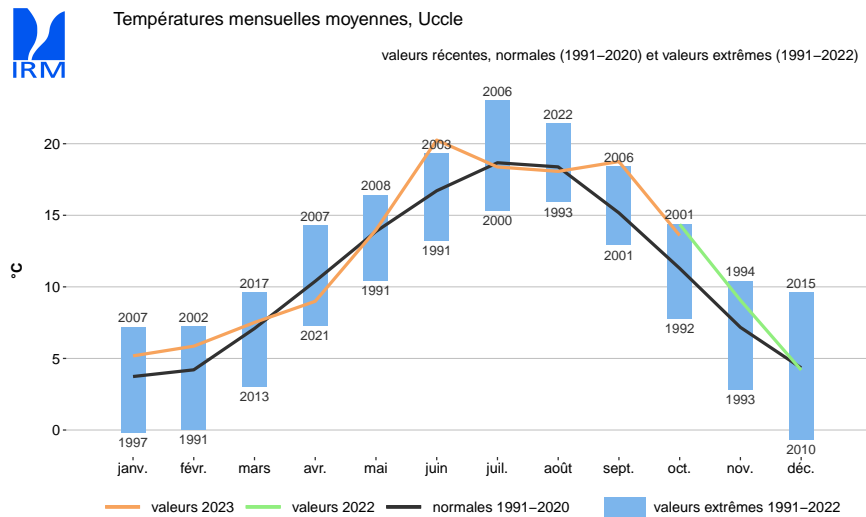


Fig. 5

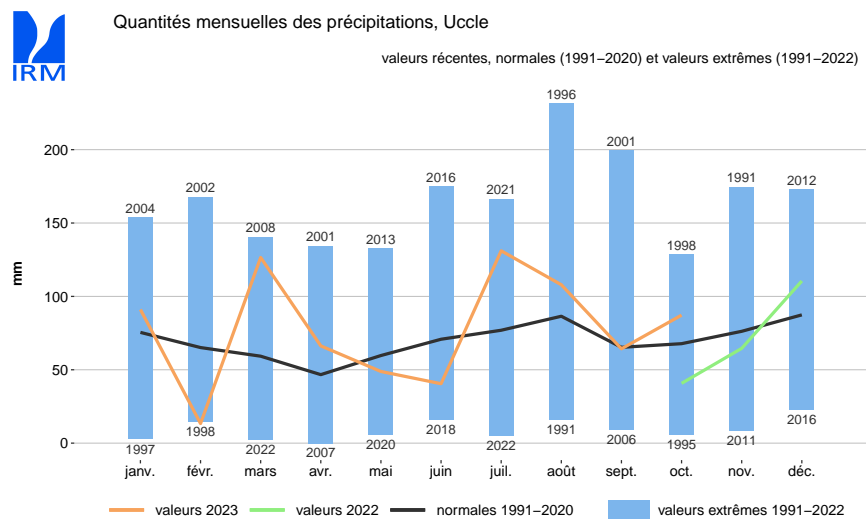


Fig. 6

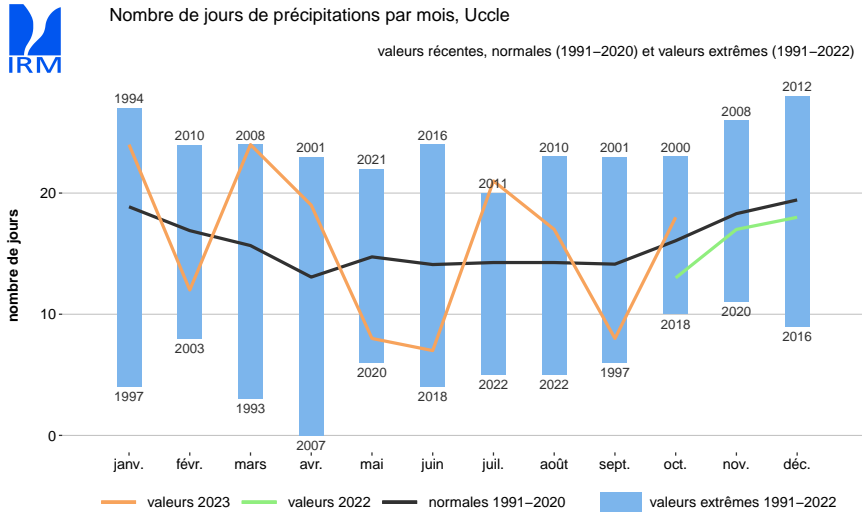


Fig. 7

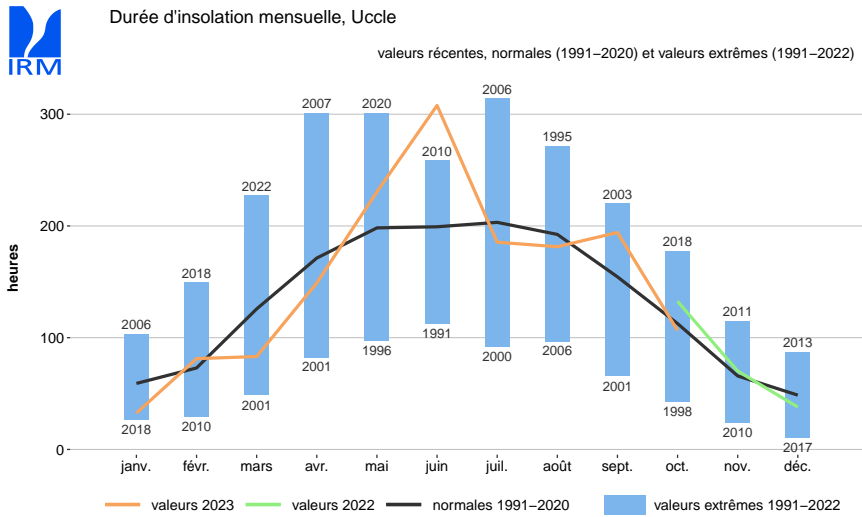


Fig. 8

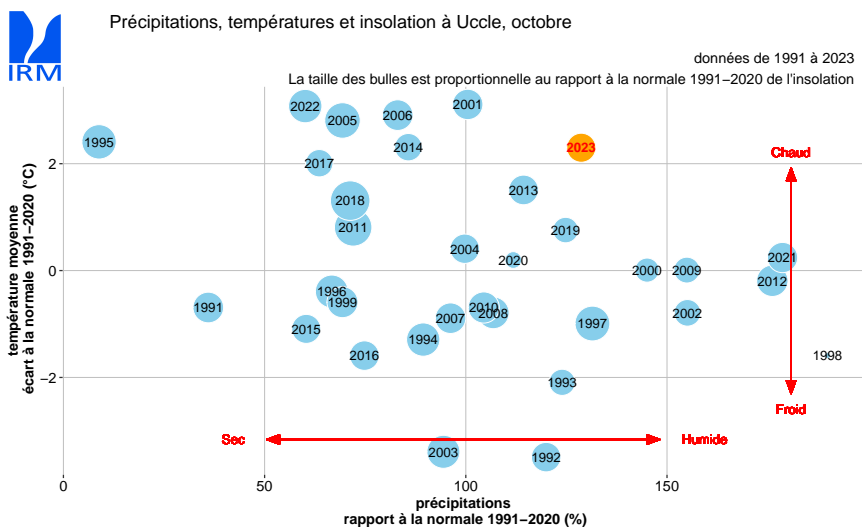
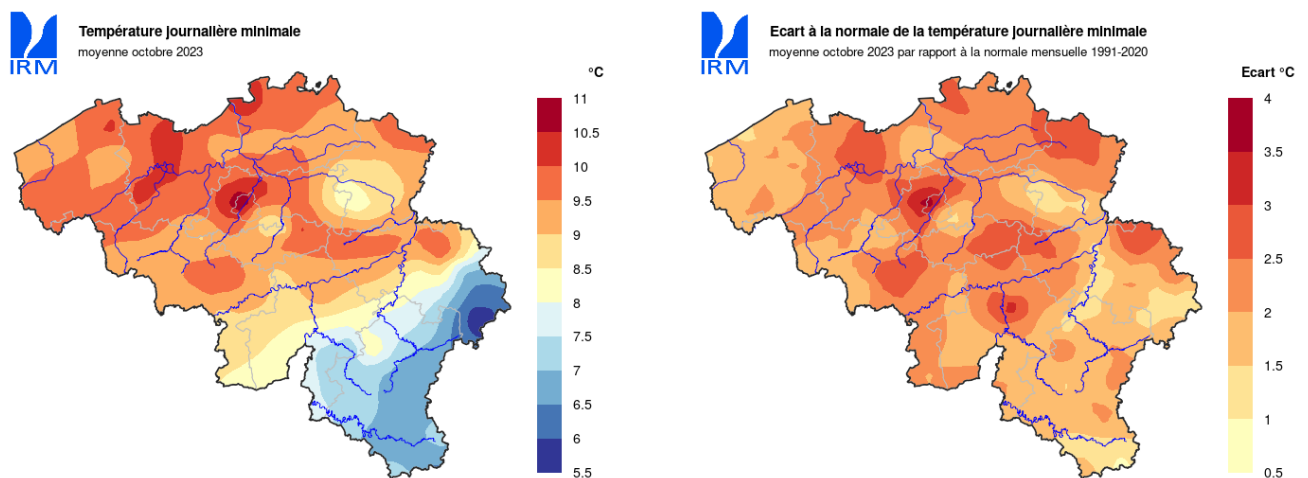
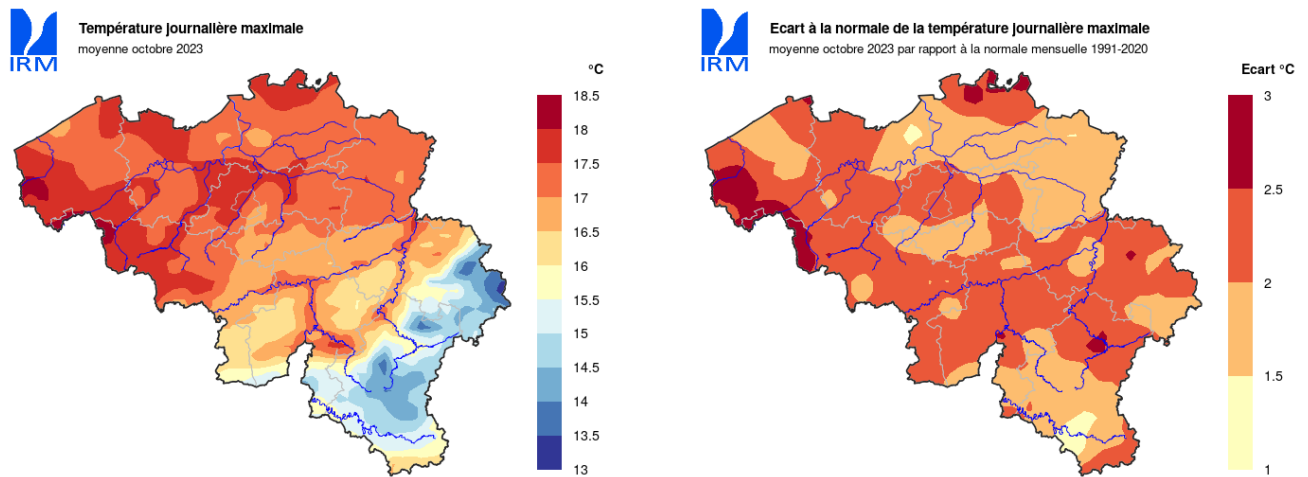
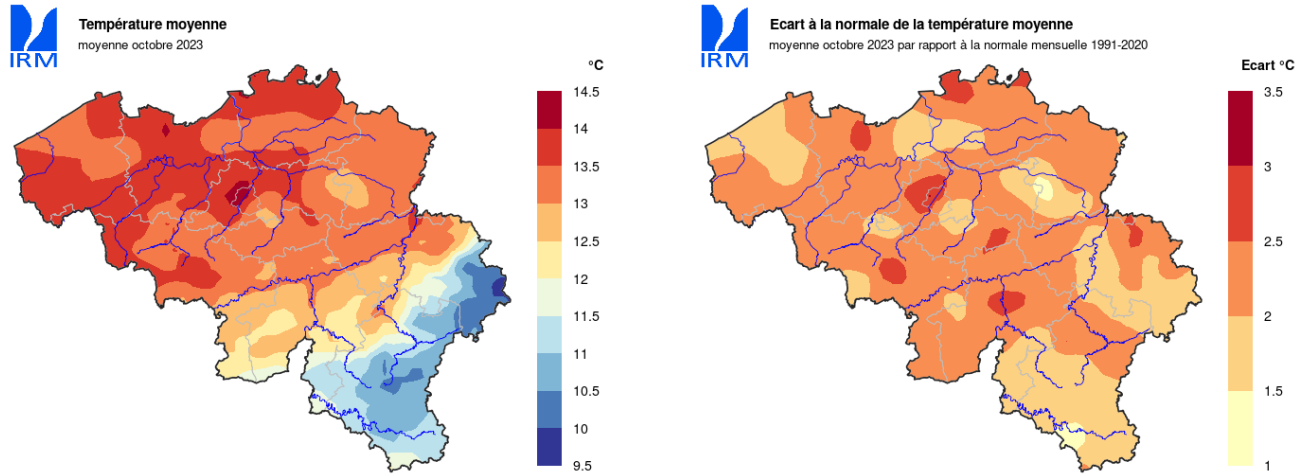


Fig. 9

3. Bilan climatique en Belgique, octobre 2023

Répartition géographique des températures



Répartition géographique des précipitations

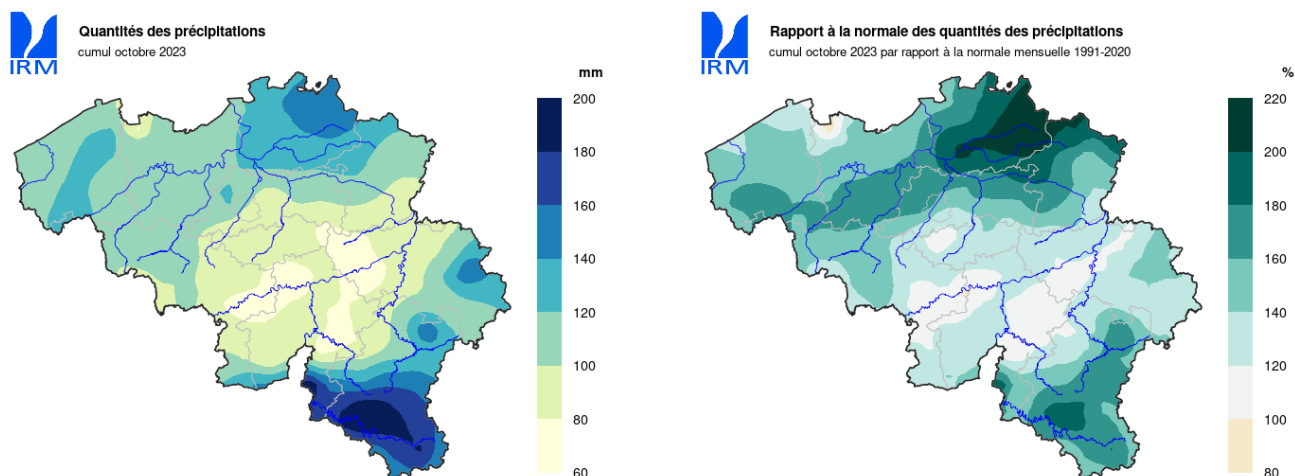


Fig. 13

Répartition géographique de l'indice de sécheresse

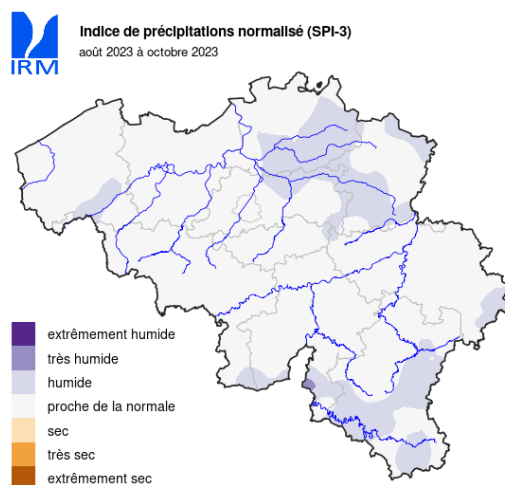


Fig. 14

L'indice de précipitations normalisé (SPI) permet de caractériser une sécheresse sur base des observations de précipitations. Cet indice compare les précipitations cumulées sur une durée de 3 mois (SPI-3) d'une manière standardisée par rapport à une climatologie de référence (1991-2020). Les classes "sec/humide", "très sec/humide" et "extrêmement sec/humide" correspondent respectivement à des périodes de retour de 10 à 30 ans, de 30 à 50 ans et de plus de 50 ans.

Répartition géographique du rayonnement solaire

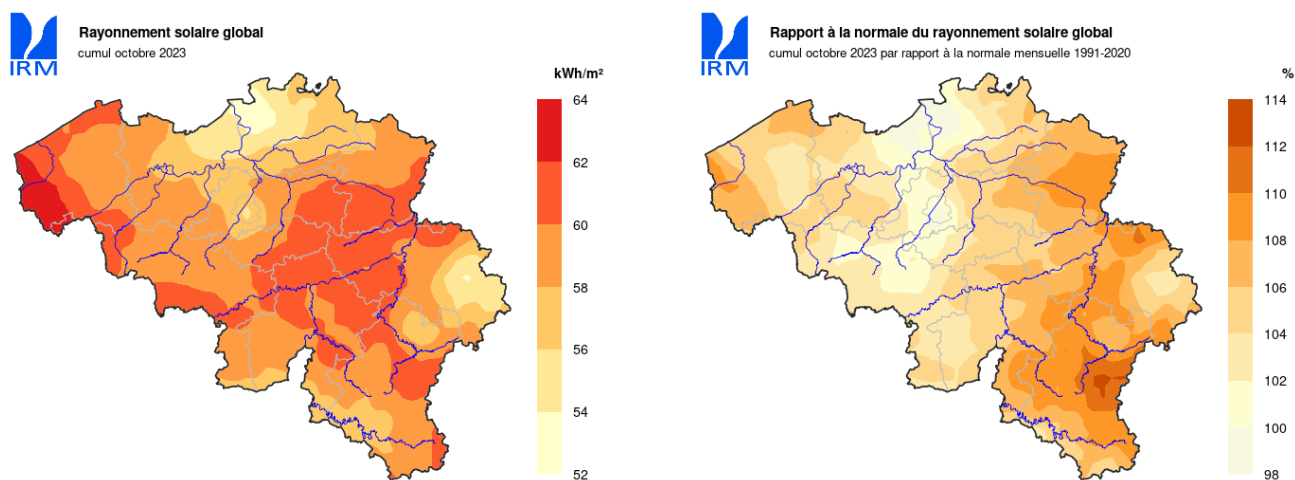


Fig. 15

Cartes provisoires réalisées de manière automatique avec les données disponibles le 1^{er} décembre 2023. Pour recevoir les cartes en haute résolution, merci de nous contacter via ui@meteo.be.

Disclaimer

Tous les droits de propriété intellectuelle ayant trait aux données reprises dans les tableaux, textes et graphiques, sont la propriété exclusive de l'IRM. La mise à disposition publique sur le site internet de l'IRM ne donne pas lieu ou n'a pas pour conséquence un quelconque transfert ou cession de ces droits. En cas de publication contenant ces données, l'Utilisateur s'engage à mentionner l'IRM comme source. L'Utilisateur s'engage à ne pas produire ou distribuer de services météorologiques à valeur ajoutée basés sur les données contenues dans les tableaux, textes et graphiques. L'IRM décline toute responsabilité quant aux conséquences éventuelles de l'utilisation des données par l'Utilisateur. En cas de litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conditions particulières, les parties s'engagent à rechercher de bonne foi une solution amiable. A défaut, les tribunaux de Bruxelles sont compétents.

Institut Royal Météorologique de Belgique (IRM), 2023